

CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du jeudi 25 janvier 2024 à 20 heures

- Convocation du 19 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

Etaient présents : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mme JONCOUR Magaly, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mr VUILLEMIN Marc, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 12 décembre 2023
- 2 – Demande d'urbanisme
- 3 – Réhabilitation du Centre d'Accueil – Révision des Honoraires du Maître d'œuvre
- 4 – Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10

1°) Approbation compte-rendu du CM du 12 décembre 2023

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par mail le 15/12/2023). Adopté à l'unanimité.

2°) Demande d'Urbanisme

Permis de construire

- ❖ CRIVELLI Eric – 5 rue Augustin Fauconnet – 25650 Maisons du Bois-Lièremont, dépôt du dossier le 05/01/2024. La demande a pour objet la création d'un carport fermé, ainsi que la création d'un vélux sur la maison, sur la parcelle 337 AA 30.

Déclaration préalable

- ❖ COURLET Jeanne – 63 Grande rue – 25650 Maisons du Bois-Lièremont, dépôt du dossier le 18/01/2024. La demande a pour objet la modification des ouvertures et des façades, ainsi que la création d'un auvent, sur la parcelle 337 ZC 44, située 2 Le Plan Tournier.

- ❖ BAREIL-COLLIN Aurélien – 2 rue du Pré Simon – 25650 Maisons du Bois-Lièvreumont, dépôt du dossier le 23/01/2024. La demande a pour objet la création d'une piscine, sur les parcelles AC 145-148.

Arrivée de Mr POURCHET Emmanuel à 20h25

3°) Réhabilitation et Restructuration du Centre d'Accueil – Révision des Honoraires du Maître d'Oeuvre

Monsieur le Maire explique que l'estimation de l'APD des travaux de réhabilitation et restructuration du Centre d'Accueil est plus élevée que la première estimation, en raison de travaux supplémentaires imprévisibles, à savoir :

- Désamiantage des ouvrages concernés avant démolition
- Création de chambres froides et extension des locaux de cuisine, création d'un local de rangement ;
- Travaux supplémentaires à l'étage : dépose du balcon, création détente /surface complémentaire, toilettes PMR ;
- Création d'un ascenseur ;
- Décaissement du sol sous bâtiment ;
- Déplacement de la pompe à chaleur, moyens provisoires de chauffage-ECS des vestiaires attenants, et raccordement du chauffage – production d'ECS des vestiaires.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de réviser le montant des honoraires de Jonathan SANCHEZ Architecte, et valide le nouveau montant de marché de Maîtrise d'œuvre à 200 068.18 € HT – 240 081.82 € TTC, correspondant à 7.60 % du coût prévisionnel des travaux estimé à 2 632 476.03 € ;
- AUTORISE le Maire à signer l'avenant correspondant, dont le pourcentage d'écart introduit par rapport au marché initial est de 48 %.

4°) Questions diverses

- Cession Terrain M. COSTES Pascal – Demande reçue le 18/01/2024 pour l'achat d'aisance sur l'arrière de la maison. Une partie de la terrasse (quelques m²) ayant été construit sur du terrain communal, M. Costes demande cette acquisition afin d'être en conformité.
- Banquet des classes 2025 – la salle des fêtes du village a toujours été mise à disposition gracieusement pour les différents banquets des classes. En 2025, la salle des fêtes sera en travaux, et les personnes organisant le banquet des classes de 2025 ont demandé à la Commune la prise en charge du coût de location d'une salle à l'extérieur. Après discussion, le Conseil municipal décide de prendre à sa charge, le coût de location de la salle de La Longeville pour la journée du Dimanche du banquet 2025.
- Validation devis SOPRECO – SIG – 2 devis reçu en Mairie :
 - o Gestion des cimetières : 3 750.00 € HT – 4 500.00 € TTC
 - o Relevé Eclairage Public + Intégration des données : 5 175.00 € HT – 6 210.00 € TTCAprès validation par le Conseil municipal, ces devis seront signés par le Maire, dans le cadre de ses attributions.

- Vente Loge des Pinrards – Monsieur le Maire, après avoir pris attache auprès du notaire, informe le Conseil municipal que la commune a plusieurs possibilités pour la vente de ce bien : vente sous plis cachetés au plus offrant (avec un prix minimum), ou vente aux enchères sous la direction d'un notaire. Le Conseil reviendra sur ce dossier ultérieurement.
- Hôtel-Restaurant – Dégradations constatées suite à une fuite du toit : il convient de procéder à des travaux d'étanchéité du toit. Ces travaux sont pris en charge par l'EPF (propriétaire). Pour cela, deux adresses d'entreprises leur seront fournis, afin qu'ils puissent faire une demande de devis : Entreprise Burgunder (Grand Combe Châteleu) et Entreprise Locatelli (Granges-Narboz)
- Vente parcelles Lotissement du Pacot – Century 21 propose à la Commune de prendre en charge la vente, sous condition de commission. Le Conseil décide de patienter quelques mois avant de confier la vente à une agence ou un promoteur.
- Prochain Conseils municipaux :
 - Jeudi 14 mars 2024 à 19h30 - Vote des CA + DOB
 - Jeudi 04 avril 2024 à 19h00 - Vote des BP

La séance est levée à 22h20

Le Secrétaire,
Marc VUILLEMIN

Le Maire,
Francis BOURDIN



